



FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BUREAUX: 1, Temple-Neuf, 1

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉDACTION: 6, Concert, 6

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ANNONCES

De canton: 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes 65 ct. — 6 et 7 lignes 75
 8 lignes et au delà la ligne 10
 Répétition 8
 Avis tarifé 50 ct. la ligne . . . Minimum 1 fr.
 Avis mortuaires, la ligne 15 ct. 2 fr.
 De la Suisse et de l'étranger . . . la ligne 10 ct.
 Avis mortuaires 15 ct.
 Réclames 20
 Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus.
 Encadrements depuis 50 ct.

BUREAU DES ANNONCES: 1, Rue du Temple-Neuf, 1

Ayant que possible, les annonces paraissent aux dates prescrites; en cas contraire, il n'est pas admis de réclamation.

TELEPHONE 207

ABONNEMENTS

La Feuille portée à domicile 1 an 6 mois 3 mois
 en ville fr. 8 — 4 — 2 —
 La Feuille portée à domicile
 hors de ville ou par la poste
 dans toute la Suisse . . . 9 — 4 50 2 25
 À l'étranger (Union postale),
 envoi quotidien 25 — 12 50 6 25
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.

Administration et Abonnements: WOLFRATH & SPERLÉ Imprimeurs-Éditeurs

La vente au numéro a lieu: Bureau du Journal, kiosques, libr. Guyot, gare J.-S., chez les porteurs et dans les dépôts

LES ABONNEMENTS NE SONT PAS ANNULÉS

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Corcelles-Cormondrèche CONCOURS

La commune de Corcelles-Cormondrèche met au concours la pose des canalisations d'eau et de gaz sur le parcours de sa nouvelle route: «Avenue du Collège».

Les entrepreneurs sont invités à adresser leurs offres, sous pli fermé, jusqu'au jeudi 6 février prochain, à M. Théophile Colin, directeur des Travaux publics, à Corcelles, chez qui le cahier des charges est déposé.

Corcelles-Cormondrèche, 22 janvier 1902. Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

Etude Ed. PETITPIERRE, notaire Rue des Epancheurs 8

IMMEUBLES A VENDRE:

- a) Maisons de rapport: Rue des Beaux-Arts. Quai du Mont-Blanc. Rue des Moulins. Route de la Côte. Petit Catechisme. Aux Fahys.
- b) Villas: A la Boine. Aux Parcs. A Port-Roulant.
- c) Terrains à bâtir: 4658 m². Aux Parcs. 800 m². A Beauregard dessous. 5500 m². A Craze. 2000 m². A Champbouglin. 1000 m². A Port-Roulant. 6500 m². Aux Fahys. 900 m². A la Caillie. 1000 m². Route de la Côte.

A vendre ou à louer, à Bôle, dès le 24 juin 1902, propriété comprenant maison de 8 chambres et dépendances. Grand jardin. Verger surface 2417 mètres carrés. Belle vue. Deux gares à proximité. S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Neuchâtel.

La Commune de Valangin

offre à vendre ou à louer le bâtiment et ses dépendances qu'elle possède à Valangin, dans le bourg. Ce bâtiment, utilisé précédemment comme maison d'école, contient de vastes locaux et d'excellentes caves voûtées, en rez-de-chaussée et sous-sol. Convientrait tout spécialement pour marchand de vin ou entrepreneur. Les conditions de vente prévoient le bloc. Pour la location on traitera au gré des amateurs. Pour tous renseignements et pour visiter l'immeuble, s'adresser à M. Louis Kiehl, à Valangin.

Valangin, le 25 janvier 1902. R 156 N Conseil communal.

VENTES AUX ENCHÈRES

COMMUNE DE VALANGIN

Vente de perches sapin

Samedi 1^{er} février 1902, dès 9 heures du matin, la commune de Valangin vendra par voie d'enchères publiques et aux conditions qui seront lues: 23 tas de perches sapin pour échelas et échafaudages, exploitées dans ses forêts de Cernia et Combe Péroue.

Rendez-vous des amateurs à l'Hôtel de Commune.

Valangin, le 25 janvier 1902. R 157 N Conseil communal.

ANNONCES DE VENTE

On offre à vendre une bonne bicyclette pour dame, peu usagée, à un prix raisonnable. S'adresser rue du Tertre n° 20, 2^{me} étage, à droite.

FOIN

Plusieurs wagons d'excellent foin de montagne, bottelé, pour chevaux et vaches, sont à vendre. Marchandise de toute première qualité, rendue franco toute gare destinataire du canton.

S'adresser, ainsi que pour la vente de la paille, à D^r Stauffer, négociant, Ponts-de-Martel.

Demandez les fameux ZWIEBACKS «SINGER»

hautement recommandés par Messieurs les médecins. En vente dans les épiceries fines à 30 centimes le paquet d'une douzaine. O. 9361 B. Exigez bien la marque «SINGER»

OCCASION

A vendre jolie bicyclette de dame (marque anglaise), en parfait état. Prix, fr. 125. S'adresser à M. Adrien Borel, La Printanière, rue du Crêt Tacconnet.

GRAND BAZAR SCHINZ, MICHEL & C^{ie}

Place du Port — Neuchâtel

Pendant quelques jours VENTE AU RABAIS d'objets dépareillés

PORCELAINES - CRISTAUX - PLATEAUX LAQUE VASES A FLEURS, ETC.

MAGASIN ROD. LUSCHER

Faubourg de l'Hôpital 19

Cafés Torréfiés

à 50 cent., 1 fr. 1 fr. 20, 1 fr. 50, 1 fr. 70 et 2 fr. le demi-kllo. Les meilleurs soins sont apportés au choix et à la torréfaction de ces cafés.

DAVID STRAUSS & C^{ie}, Neuchâtel

Téléphone 613 — Bureau: rue du Seyon 19

BONS VINS DE TABLE

blancs et rouges, en fûts, ou mis en bouteilles sans augmentation de prix, franco domicile. Arbols — Mâcon — Beaujolais — Bordeaux

Maggi

viennent de nouveau d'arriver chez J. JUNOD, rue de l'Industrie 7

Les flacons d'origine sont remplis à bon marché de Maggi pour corser, qui ne peut être remplacé, ni comme finesse ni comme force assaisonnante, par d'autres préparations.

CRÈME GAB

Hygiène de la Peau BEAUTÉ ÉCLAT de la Peau Hygiène de la Peau FRAICHEUR

La crème Gab donne à la peau un velouté et une souplesse incomparables. Elle est d'une efficacité certaine dans toutes les affections épidermiques. Elle fait disparaître, comme par enchantement, crevasses, démangeaisons, rougeurs, etc.

Dépôt: pharmacie JORDAN

CONSUMMATEURS NATIONAUX

Achetez les produits du pays, garantis de bonne et régulière fabrication. Le CACAO à L'AVOINE (Marque Cheval Blanc) Se vend toujours fr. 1.30 la boîte de 27 cubes. Demandez la BOÎTE ROUGE dans tous les bons magasins. Méfiez-vous des contrefaçons. Fabricants: MULLER & BERNHARD, à COIRE

LAITERIE de la SOCIÉTÉ des LAITS SALUBRES

NEUCHÂTEL (faubourg de la Gare 9 et 11)

Lait salubre, porté à domicile, à 20 c. le litre.

Lait salubre régime, provenant des vaches de la société (pour enfants en bas-âge), à 40 c. le litre.

Beurre salubre (pains de 200 gr.), à 75 c.

Crème fraîche salubre tous les jours.

La Laiterie et la Beurrierie peuvent être visitées chaque jour: S'adresser au bureau. TÉLÉPHONE n° 660

CURE DE LAIT

Dépôts généraux (lait, crème et beurre): rue des Moulins 11, et laiterie Giroud, à Gibraltard.

On trouve également le beurre chez: Société de Consommation, Sablons, rue des Moulins et Cassardes; épicerie Junod, rue de l'Industrie; épicerie Gaudard, faubourg de l'Hôpital.

IMPRIMERIE de la FEUILLE D'AVIS WOLFRATH & SPERLÉ

Travaux en tous genres. — Rapports. — Journaux. — Brochures. — Circulaires. — Cartes de visite. — Cartes d'adresse. — Lettres de mariage. — En-têtes de lettres. — Factures. — Memorandums. — Registres. — Chèques. — Traités. — Affiches. — Programmes. — Menus. — Catalogues. — Prix-courants. — Lettres de faire-part. — Travaux en couleurs. — Spécialité: Impression de clichés en noir et en couleurs. — Cartes postales illustrées.

RUE DU TEMPLE-NEUF & RUE DU CONCERT NEUCHÂTEL

Téléphone 207

COUPONS SOIE

mardi, mercredi, grande vente. S'adresser rue du Trésor 11, entresol.

Potager Bürkli

en bon état, pouvant cuire pour une douzaine de personnes; à vendre. Prix 30 francs. S'adresser G. Glatthard, haut des Allées, Colombier.

Occasion

On offre à vendre pour cause de départ une bicyclette de dame, marque Brennabor, presque neuve, prix très avantageux. S'adresser M^{me} Donzelot, Saint-Blaise.

HUILE d'Olive

Extra, Vierge la bouteille . . . Fr. 1.75 la demi-bouteille . . . 0.90

Surfine

la bouteille . . . Fr. 1.40

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

Cors aux pieds

et durillons disparaissent comme par enchantement avec l'emplâtre arabe, nouvelle invention sensationnelle. Plus d'inflammation et de douleurs. Enlèvement facile de cors avec leur racine. Garantie inoffensive. — Prix: la boîte, 1 fr. Seul fabricant Cl. Brantl, pharmacien, Zurich, Zähringstr. 25. — Dépôt à Neuchâtel, pharmacie A. Bourgeois. — Envoi partout.

A vendre ou à échanger

M. D^r Stauffer, négociant, aux Ponts-de-Martel, offre à vendre ou à échanger contre de la marchandise liquide: Une forte voiture pour marchand de vin, neuve, à ressorts, trains de poste, un et deux chevaux, essieux patentes, siège, pont à volonté; une dite à ressorts, à un cheval, siège, essieux ordinaires, deux mécaniques. S'adresser à lui-même.

SOIERIES

Dépôt de 1^{re} maison de Zurich Rue du Trésor 11, entresol.

Immense choix; échantillons portés à domicile sur demande. (Prix de fabrique.) COUPONS, prix au poids.

A vendre: un dressoir, un canapé de salon acajou, des lits dont un Louis XVI, cinq chaises Louis XIII, une table à jeu, un corps de bibliothèque, un bureau sapin, divers autres meubles et effets mobiliers et des outils d'horlogerie (burin fixe, etc.) — S'adr. à Colombier, rue Haute n° 17. H. 221 N.

Ed. CLAIRE, chemisier

Rue de l'Hôpital 18

Fabrication soignée de chemises sur mesure. Prix modérés. — Blanchissage à neuf.

CONSERVE DE LAPIN

la boîte de 2 1/4 livre, à 1 fr. 80

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

CHUTE DES CHEVEUX

Lotion antiseptique, excellente contre la chute des cheveux, des sourcils et de la barbe. — Seul dépôt: M^{me} Fuchs, rue du Trésor 11, entresol.

Pouliches fédérales

Deux belles pouliches de deux ans, avec origines, sont à vendre; robe bai-brun et grandes trotteuses. Pour les voir et traiter, s'adresser à D^r Stauffer, Ponts-de-Martel.

NOUVEAU

Alumens automatiques pour LAMPES A GAZ

chez LOUIS ROSSEL fabricant-appareilleur (Seul dépositaire) c. c.

Prix: 75 cent.

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie Neuchâtel

Paul Bourget, Monique 3 50
 Ed. Rod, L'eau courante. 3 50
 Carnet de campagne du colonel de Villébois-Mareuil 3 50
 P. Maillefer, Histoire du canton de Vaud (souscription), br., 7.—; relié, 11.—

Combustibles

Tourbe petite et grande et kerbes, bois par stères et en cercles, coke, briquettes, anthracite, magasin Ecluse 7. BADETSCHER.

Maison spéciale de fabrication CHEMISES SUR MESURE

Vve Jos. REMY

Ancienne maison renommée fondée en 1867.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

GRAND et BEAU CHOIX pour la vente et la location.

MAGASIN LE PLUS GRAND et le mieux assorti du canton

Rue Fourtaldes n° 9 et 11, 1^{er} étage. Prix modérés. — Facilité de paiement. Se recommande.

HUGO-E. JACOBI

NEUCHÂTEL

Bijouterie - Orfèvrerie Horlogerie - Pendulerie

A. JOBIN

Maison du Grand Hôtel du Lac NEUCHÂTEL

AGNEAUX

de Pré-Salé

GIGOTS - SELLES - EPAULES

Au magasin de Comestibles SEINET FILS Rue des Epancheurs, 8

BIJOUTRIER, ORFÈVRE, HORLOGERIE RÉPARATIONS

Robert PETITPIERRE

NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôpital, en face de l'Hôtel de ville

On offre à vendre environ 12,000 échelas

S'adresser à Jacob Schær, à Saint-Sulpice.

BEAUX POUSSNETTES

neuves à vendre au prix de fabrique, occasion exceptionnelle. S'adr.: Collégiate 1.

HUITRES

Le panier de 100 . . . Fr. 7.50
 Au détail, la douzaine . . . 1.10

SEINET FILS

Rue des Epancheurs, 8

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter d'occasion un potager encore en bon état. Ecrire sous chiffre T. 319 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Une honorable famille de Berthoud prendrait une jeune fille en pension. Elle pourrait fréquenter les écoles supérieures de l'endroit. Vie de famille. S'adresser à M. E. Klötzli, coutellerie, Berthoud.

NEUCHÂTEL - TEMPLE DU BAS

DIMANCHE 2 FÉVRIER 1902, à 4 h. précises du soir

49^{me} CONCERT de la Société Chorale

Direction: M. Edm. Roethlisberger

ELIE

Oratorio en deux parties, 1^{er} chœurs, soli, orchestre et orgue, de Félix MENDELSSOHN

Solistes: M^{me} Eugénie Zeiz, soprano, de Munich; M^{lle} Frieda Hégar, alto, de Zurich; M. Charles Troyon, ténor, de Lausanne; M. Numa Anguez, basse, de Paris.

Orchestre: L'Orchestre de Berne, renforcé d'artistes et d'amateurs de la ville et du dehors.

Orgue: M. Charles North, organiste, du Locle.

Les billets seront en vente, le jeudi 30 janvier, à 9 heures, au magasin de musique de M^{me} Godet, et le jour du Concert, à 3 heures, au magasin de M. Knecht, vis-à-vis du Temple.

Les demandes du dehors doivent être adressées à M^{me} Godet.

PRIX DES PLACES: Galerie de face numérotée: 5 fr. - Parterre numéroté: 3 fr. - Non numérotés: 2 fr. Les portes s'ouvriront à 3 1/2 heures.

Vendredi 31 janvier, à 8 heures du soir: Répétition des chœurs avec orchestre. Entrée 1 fr.

Samedi 1^{er} février, à 8 heures du soir: Répétition des solistes avec orchestre. Entrée 1 fr.

Samedi 1^{er} février, à 8 heures du soir: Répétition générale. Entrée 2 fr.

Ces répétitions sont gratuites pour les membres actifs et passifs, contre présentation de leur carte de membre.

Brasserie Helvétia

Ce soir et jours suivants

GRANDS CONCERTS

par la TROUPE NEUCHÂTELOISE

Romances, duos, trios, quatuors, comiques, etc.

COURS DE CORDONNERIE POUR DAMES

Facile, agréable, permettant de confectionner soi-même sa chaussure et de réaliser une grande économie. S'adresser chez M^{me} Born, faubourg de l'Hôpital 35, rez-de-chaussée.

English Course 1902

Every Wednesday and Friday at 5.10 p. m. in the Amphitheatre of the Academy, up to Easter. Reading of a Modern Play. Conversation on all subjects of interest. Programmes and tickets from the Concierge of the Academy. Single Lesson 1 fr. Complete 12 fr. John BEST, prof.

Pension de garçons

Une famille d'instituteur, habitant les environs de Zurich, recevait dès le 1^{er} avril jeunes garçons de 12 à 16 ans. Etude complète de l'allemand. Excellentes écoles secondaires, bonne éducation. Maison privée avec splendide jardin. Prospectus à disposition. E. Spörri, E. Sperry-Müller, Aistetten près de Zurich. Références: M. Grob, conseiller d'Etat, Winterthour; M. Urech, officier de poste, Chaux-de-Fonds; M. Sonnex, Genève, rue de la Prairie 17, etc. H. 381 Z.

Le D^r L. Verrey

médecin-oculiste à LAUSANNE

reçoit à NEUCHÂTEL, Mont-Blanc, tous les mercredis, de 2 heures à 4 heures. H 153 L

Les Pensionnats

et familles, désirant recevoir des élèves de la Suisse allemande, seront satisfaits de l'efficacité de quelques insertions dans le journal

Schweiz. Haushaltungsblatt

à Lucerne, paraissant deux fois par mois (tirage 13,000 ex.) ainsi que dans

Helvetia

journal mensuel illustré, paraissant à Bâle (25^{me} année). K. 180 L. S'adresser à l'agence de publicité H. Keller, Lucerne.

INSTITUT DE JEUNES FILLES

dirigé par M^{me} BERCHTOLD-FREY, Villa Obstgarten — Obstgartenstrasse 3 ZURICH IV

Etude sérieuse de la langue allemande, instructions dans les branches scolaires, langues modernes, musique, peinture, ouvrages manuels. — Education soignée, soins affectueux. — Maison confortable. Grand jardin. — Prospectus et meilleures références. H. 266 Z.

Dans une honorable famille du canton de Berne, on prendrait, au printemps 1902, quelques jeunes filles désireuses d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Bonnes écoles. — Références: M. le pasteur Hürzeler, Gottstatt près Bienne. S'informez au n° 258 au bureau du journal. c. c.

Tournée Vast (8^{me} année)

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

MARDI 28 JANVIER 1902
 Bureau: 7 1/2 heures Rideau: 8 heures

LE CID

Tragédie en 5 actes, de P. Corneille

Location: chez M. W. Sandoz, éditeur de musique.

Vendredi prochain, 31 janvier

LA MARRAINE DE CHARLEY

Le grand succès du Théâtre-Cluny

4^{me} Conférence Académique

AU BÉNÉFICE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

MARDI 28 JANVIER à 5 h. du soir dans l'Aula de l'Académie

La psychologie du peuple anglais et la psychologie politique

par M. MURISIER

Les cartes d'entrée au prix de 8 francs pour les 6 conférences (auditeurs de l'Académie et élèves des écoles et pensionnats, 5 fr.), sont déposées chez le concierge de l'Académie. Cartes de séance à 1 fr. 50 (élèves et pensions 75 cent.), à la porte de la salle.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 28 Janvier 1902 à 8 h. du soir

Farel et son œuvre

par M. D. JOYE ancien prêtre, pasteur de l'Eglise réformée de France.

Une collecte sera faite à l'issue de la conférence en faveur de la construction du temple de Gap.

PENSION

ÉCHANGE

Une bonne famille d'Oltén désire placer une jeune fille de 14 ans, en échange d'une jeune fille ou d'un garçon du même âge, désirant apprendre l'allemand, en suivant les écoles de la localité. Adresser offres sous chiffres C. E. 400, Poste restante, Neuchâtel.

CONVOGATIONS & AVIS DE SOCIÉTÉS

Ebenezer-Kapelle rue des Beaux-Arts 11 Evangelisations-Versammlungen Dienstag, Mittwoch und Donnerstag den 29-30 Jan. Je Abende um 8 Uhr mit gefl. Mitwirkung von Herr Prediger Thiele aus Lausanne Jedermann est herzlich willkommen

BOUCHERIE SOCIALE et CUISINE POPULAIRE

Assemblée Générale extraordinaire le Mardi 4 Février à 8 1/2 h. du soir DANS LES Locaux de la Cuisine Populaire

Ordre du Jour: 1. Rapport de la commission spéciale sur la situation de la Boucherie et de la Cuisine populaire. 2. Décisions à prendre sur les conclusions du rapport concernant la Cuisine populaire. 3. Nominations de deux membres du comité de direction démissionnaires. 4. Divers.

Immeuble Chatoney

MM. les co-propriétaires de l'immeuble Chatoney sont convoqués en assemblée générale réglementaire, pour jeudi 6 février 1902, à 4 heures du soir, au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ordre du jour: Rapport, gestion, fixation et paiement du dividende. Neuchâtel, 11 janvier 1902. Le Comité.

AU JAPON

Nagasaki. Je leur pardonne tout, à mes petits Japonais, leur amour des cuirassés et des canons Krupp, je leur pardonne tout, au nom de leur divin pays! Et pourtant, ils sont bien embêtants avec leurs manies d'extrême civilisation! Impossible de rêver tranquillement dans ce wagon qui nous mène à Kobé. Tous les quarts d'heure, un employé se dresse devant vous, réclamant votre billet, le tournant, le retournant et le poinçonnant avec tant d'ardeur que cela m'inquiète, car si cela continue, mon billet contiendra bientôt plus de trous que de carton. Et puis, nous avons enduré — combien de fois! — l'habituel interrogatoire du bon gendarme. Mon compagnon de voyage, le docteur L..., dormait le front penché sur les « Principes de sociologie » que, je ne sais à la suite de quel vœu, il s'obstinait, mais toujours en vain, à vouloir lire, quand le bon gendarme, délicatement, lui secoua le bras. — D'où venez-vous? demanda-t-il en très mauvais anglais. — Je ne sais pas. — Où allez-vous? — Je ne sais pas. — Comment, vous ne savez pas où vous allez et d'où vous venez? — Non. — Et vous? fit-il en se tournant de mon côté. — Moi? — Oui, vous! — Moi, non plus. En Europe, une pareille réponse nous eût mené droit au poste, sous l'inculpation de vagabondage. Ici, elle ne nous valut que le mépris du bon gendarme. A coup sûr, des voyageurs qui prenaient le train sans savoir où ils allaient et d'où ils venaient, à coup sûr ces voyageurs étaient fous et, par conséquent, étant fous, ne pouvaient menacer en quoi que ce soit la sûreté de l'Etat. — Comment vous appelez-vous? interrogea encore le bon gendarme. — Grégoire de Tours et Charles le Téméraire. Il nous tendit un papier pour que nous écrivions ces deux noms, qu'il était incapable d'écrire lui-même. Et il s'en alla. Et voilà comment, si vous suivez la ligne de Nagasaki à Kobé et que vous demandiez à consulter les registres de la police, vous y trouveriez un rapport établissant qu'en 1901 les nommés Grégoire de Tours et Charles le Téméraire s'en venaient de je ne sais où pour s'en aller nulle part. ...C'est toujours le même « zoli, zoli » petit paysage: la mer et la montagne, derrière laquelle le soleil se lève comme un pain à cacheter tout rose... Enfin Kobé, après trente heures de chemin de fer! Sa banlieue; beaucoup

d'usines, beaucoup de cheminées et beaucoup de fils électriques, beaucoup de bicyclettes et déjà quelques automobiles. Kobé, la grande capitale de l'industrie, le grand port marchand du Nippon. Son vieux canal endormi dans son eau boueuse, ses maisons de poutres encharnées d'herbes grimpantes, ses magasins aux étalages débordants... Mais il s'agit bien de faire du pittoresque, de la description « lotiennaise », après le malheur qui vient de nous arriver! Le docteur L... a perdu ses « Principes de sociologie! » Et le voilà cherchant, à travers locomotives et wagons, ce volume de sciences politiques, sans lequel il ne saurait dormir. — Où allez-vous? D'où venez-vous? nous demande le bon gendarme traditionnel. — L..., forieux, l'envoie promener. Le bon gendarme n'insiste pas. Un autre arrive: — D'où venez-vous? Où allez-vous? Un autre encore, un autre bon gendarme: — ...D'où venez-vous? Où allez-vous? La gare en est pleine. Et tous maintenant, aidés d'un tas de traîneurs de rickshas et d'un tas de marmots de différents calibres, se mettent à chercher avec nous. Ils ne savent point ce qu'ils cherchent, naturellement, mais ils cherchent, ils cherchent avec ardeur!... Et nous avons fini par les trouver, ces « Principes de sociologie », par terre, sous une banquette. Et nous allons nous en aller, quand un cinquième, ou un sixième, ou un dixième bon gendarme — je ne les compte plus — est arrivé: — D'où venez-vous? Où allez-vous? Alors le docteur L..., dont la belle humeur était revenue, en même temps que ses « Principes de sociologie », lui confia, dans le secret, que nous étions deux princes autrichiens se rendant chez le mikado, pour négocier la paix avec la République d'Andorre. Et le bon gendarme, courbé en deux devant nos plénipotentiaires personnes, nous accompagna jusqu'aux portes de la ville. GASTON DONNET.

NOUVELLES POLITIQUES

LA GUERRE ANGLO-BOER

PROTESTATION ANGLAISE Mme Joséphine Butler a écrit au « British Weekly » sous le titre « Diffamation de nos soldats » une lettre qu'on nous demande de reproduire et que voici: « A cette époque de l'année où l'invitation à la prière collective, pour divers sujets, vient de retentir, j'ai sur le cœur un appel à tous les chrétiens, hommes ou femmes, à propos d'un incident qui nous trouble beaucoup. Je veux parler des sentiments d'animosité contre notre nation qui ont éclaté et augmenté à l'heure qu'il est dans plusieurs pays du continent et tout spécialement en Allemagne. Ils se manifestent par les mensonges et les calomnies qu'on répand si libéralement sur la conduite de nos troupes dans l'Afrique du Sud. Cet état d'esprit est devenu un danger pour la paix de l'Europe, comme le témoigne plus d'un correspondant impartial du continent. Un pasteur suisse m'écrit ce qui suit: « La paix! Combien ardemment je la désire la paix, c'est-à-dire la cessation de ces hostilités de mensonges et de calomnies plus dénuées et brutales que la guerre matérielle. Il semble qu'un esprit de mensonge se soit emparé de certaines gens et des milliers d'autres qui n'en sont pas possédés au même degré, sont trompés et égarés par ceux-là. » Quant à moi j'estime, ainsi que beaucoup de mes amis, que nous nous sommes trop longtemps et qu'il est grand temps de parler. Mais non pas de parler dans un esprit de récrimination ou de colère irraisonnée; à ce déchaînement de diffamations nous devons opposer la publication de faits et de témoignages qui nous arrivent de tous côtés sur la bonne conduite de nos troupes; faits et témoignages qui ne sauraient manquer de convaincre quelque esprit sincère et honnête. La vérité longtemps obscurcie, enseveli, sortira de son tombeau. Elle en sortira sûrement, et d'autant plus sûrement lorsque de milliers de foyers et de cœurs britanniques s'élèveront vers le Dieu de vérité des prières et des supplications. C'est là mon vœu. Mrs Osborn Howe, récemment arrivée en Angleterre, après avoir séjourné dans l'Afrique du Sud, m'écrit: « Dans nos troupes, il y a un grand nombre de vrais chrétiens, tant parmi les officiers que parmi les soldats; ceux qui ne professent pas d'être des chrétiens, sont cependant d'honnêtes gens, dououreusement affectés des accusations injustes qui, fomentées en Angleterre, se sont répandues comme une traînée de poudre sur le continent. » Mon mari et moi ayant vécu au milieu de nos soldats, ayant partagé leurs privations, et connaissant leur vie jusque dans les détails journaliers, nous nous

LES OPÉRATIONS

On mande de Johannesburg en date du 25 qu'un détachement d'éclaireurs a fait prisonnier le commandant Botha et 11 Boers. La dépêche ajoute que cette capture impressionnera considérablement les Boers qui opèrent au nord du chemin de fer de Lourenço Marqués.

Les journaux anglais se réjouissent de la capture du commandant Viljoen qui est considérée comme un succès des plus importants et qui doit, croit-on, amener des changements dans la colonie du Cap.

Le colonel Wilson a attaqué samedi soir une ferme près de Francfort et a fait prisonnier un commandant boer et 20 hommes. Au lever du soleil, le colonel Wilson a été attaqué à son tour et un vif combat s'est engagé, au cours duquel tous les prisonniers de la veille, sauf trois, se sont échappés ou ont été tués. Finalement les Boers se sont retirés laissant sur le terrain une dizaine de morts. Les Anglais ont eu trois tués et cinq blessés.

France

Le Conseil d'Etat devait statuer mercredi sur le pourvoi formé par M. Joseph Reinach contre le décret du président de la République, rendu conformément à la décision d'un conseil d'enquête qui l'avait révoqué de ses fonctions de capitaine de l'armée territoriale. Le Conseil d'Etat a remis l'affaire, sans préciser le jour où le jugement sera rendu. Un rédacteur de « Paris-Nouvelles » a demandé la raison de cette remise à Me Morinard, avocat de M. Joseph Reinach, qui a répondu que la remise de l'affaire avait été prononcée à la demande du ministre de la guerre pour des motifs non encore connus.

Allemagne

L'empereur s'est préoccupé spécialement ces jours derniers de la question du chômage. Il a exprimé le désir qu'on renonçât aux illuminations préparées pour fêter son anniversaire de naissance

et que l'argent voté à cet effet fût versé à l'assistance publique. Les autorités municipales de Berlin ont pris des mesures en conséquence et ont restreint les illuminations aux principaux monuments de la capitale. On dit que Guillaume II s'est également enquis de l'époque où seraient entrepris les grands travaux édilitaires qu'attendent les ouvriers sans travail.

Crises industrielles

Le consul d'Allemagne à Mazatlan, état de Vinaloa, a signalé, dans son rapport commercial de 1900, un nouveau progrès marqué dans l'industrie du Mexique. On a ouvert un grand nombre de nouvelles fabriques dont la plus grande partie se trouve dans l'intérieur du pays ou sur la côte orientale.

Il s'est cependant produit depuis quelque temps, notamment dans la fabrication des tissus de coton, une surproduction très considérable. Il en résulte, comme conséquence immédiate, une forte crise financière aussi bien dans la capitale que dans les grands centres de fabrication, par exemple à Puebla, Orizaba et Guadalajara.

L'origine de cette crise réside dans cette double cause que beaucoup de petites fabriques ne se sont pas établies avec leurs propres capitaux, mais avec l'argent qui leur a été prêté par les banques; et que, d'autre part, ces mêmes banques ont accordé aux fabriques à titre d'emprunt des sommes considérables avec lesquelles elles ont fait face aux frais d'exploitation. Or, dans ces derniers temps, par suite de la forte augmentation de la production, il s'est accumulé dans presque toutes les fabriques des stocks importants. Ne vendant pas, les fabriques ont manqué d'argent pour subvenir à leurs dépenses courantes et se sont de nouveaux adressées aux banques pour d'autres emprunts. Les banques ne veulent plus donner suite à leurs demandes, et, pour les éluder, ont élevé leur taux d'intérêt jusqu'à 12 p. c. En présence de cet état de choses plusieurs fabriques ont déjà dû fermer et on ne peut pas prévoir comment la situation prendra fin.

A Cuba, la situation économique est, paraît-il, épouvantable. Les faillites succèdent aux faillites. Les planteurs de sucre vendent à perte. Les insulaires conjurent les Etats-Unis d'abaisser, en leur faveur, le taux prohibitif du tarif douanier, seul moyen de conjurer la banqueroute publique. Le président Roosevelt a demandé avec instance au congrès de décréter la réciprocité, mais cette assemblée, tiraillée en tous sens par les concurrents américains des Cubains, spécialement par les planteurs de sucre et de tabac aux Etats-Unis, ne semble pas sortir de sa torpeur, et fait de vagues promesses pour la fin de l'été, c'est-à-dire pour un moment où le désastre sera certainement consommé.

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE

Un vol vraiment extraordinaire

Il a été découvert à Lyon: on a enlevé la grille d'entrée du Conservatoire de musique, situé dans une partie du vieux Lyon, le quartier Saint-Paul, et destiné à être démolli.

La grille enlevée est un véritable objet d'art en fer forgé. La ville de Lyon et la commission du vieux Lyon ont déposé une plainte.

Un plongeon de rapport. — Suivant les nouvelles de Londres, le pêcheur de perles, Broone, aurait trouvé à la côte ouest australienne une perle dont l'évaluation approximative s'élèverait à 375 mille francs.

Pour gagner leur vie. — Il y a quelque trente ans, mourut à Boston un négociant du nom de John Simmons. Il laissait par testament une somme assez considérable pour être employée, à partir du jour où grossir de ses intérêts elle s'élèverait à un chiffre donné, à l'établissement d'un collège de femmes organisé de manière à mettre ses élèves en mesure de gagner leur vie. Les curateurs de cette donation viennent d'acheter un immeuble pour y installer la nouvelle école et de placer à sa tête, comme président, M. Lafavour, un éducateur qui a fait ses preuves, et comme doyenne, Mlle Sarah L. Arnold, qui est dans le même cas. L'établissement visera à donner en même temps qu'une culture générale sérieuse les éléments de connaissances se rattachant à la pratique d'une profession spéciale. Cette expérience d'un nouveau genre attire à juste titre l'attention et la sympathie du public, que ces efforts si louables ont le don d'intéresser.

La réforme de l'enseignement secondaire EN FRANCE Le ministre français de l'instruction publique, M. Leygues, d'accord avec M. Ribot, président de la commission d'enquête parlementaire, va soumettre à la Chambre un plan de réforme qui constitue une rénovation, presque une révolution de l'enseignement secondaire. En voici le texte: L'enseignement secondaire est coordonné à l'enseignement primaire de manière à faire suite à un cours d'études primaires, d'une durée normale de quatre années. Il est lui-même constitué par un cours d'études d'une durée de sept ans et comprend deux cycles: l'un d'une durée de quatre ans; l'autre d'une durée de trois ans. Dans le premier cycle, les élèves ont le choix entre deux sections. Dans l'une sont enseignés, indépendamment des matières communes aux deux sections, le latin, à titre obligatoire, dès la première année (classe de 6^e), le grec, à titre facultatif, à partir de la troisième année (classe de 4^e). Dans l'autre, qui ne comporte pas l'enseignement du latin et du grec, plus de développement est donné à l'enseignement du français, des sciences, du dessin, etc. Dans les deux sections, les programmes sont organisés de telle sorte que l'élève se trouve, à l'issue du premier cycle, en possession d'un ensemble de connaissances formant un tout et pouvant se suffire à lui-même. A l'issue du premier cycle, un certificat d'études secondaires du premier degré peut être délivré aux élèves en raison des notes obtenues par eux durant ces quatre années d'études et après délibération des professeurs dont ils ont suivi les cours. Les aspirants au baccalauréat ont la faculté de produire ce certificat devant le jury; il en est tenu compte dans les mêmes conditions que du livret scolaire, pour l'admissibilité et pour l'admission. Dans le second cycle, quatre groupements de cours principaux sont offerts à l'option des élèves, savoir: 1. Le latin et le grec; 2. Le latin avec une étude plus développée des langues; 3. Le latin avec une étude plus complète des sciences; 4. L'étude des langues unie à celle des sciences, sans cours de latin. Cette dernière section, destinée normalement aux élèves qui n'ont pas fait de latin dans le premier cycle, est ouverte aussi aux élèves qui, ayant suivi les cours de latin dans le premier cycle, ne continuent pas cette étude dans le second. Pour les élèves qui ne se destinent pas au baccalauréat, il sera institué, dans un certain nombre d'établissements publics, à l'issue du premier cycle, un cours d'études dans lequel les sciences seront étudiées spécialement en vue des applications. Ce cours d'études aura une durée de deux ans. Il sera approprié aux besoins des diverses régions. Le programme en sera préparé par les conseils académiques et arrêté par le ministre de l'instruction publique. L'enseignement des langues vivantes se proposera pour premier et principal objet l'acquisition effective de la langue usuelle. Le but de cet enseignement sera d'amener l'élève à parler et écrire les langues étrangères. Pour cet enseignement des cours gradués seront, autant que possible, substitués aux classes. Il n'y a qu'un baccalauréat de l'enseignement secondaire. L'examen est divisé en deux parties séparées par un an au moins d'intervalle. La première partie comporte le choix en quatre séries d'épreuves correspondant aux quatre groupements de matières prévues ci-dessus pour le cycle supérieur. Mention de ces épreuves spéciales sera faite sur les diplômes. Tous les diplômés de bachelier obtiennent les mêmes droits.

La réforme de l'enseignement secondaire EN FRANCE

On constate donc, par ce qui précède, que le plan de réforme prévoit quatre voies différentes pour arriver à un titre unique très large, qui est celui de bachelier. Par suite, tout bachelier, quelque soit celui des quatre chemins qu'il a choisis, a les mêmes prérogatives et peut poursuivre n'importe quelles études. En particulier, un bachelier qui n'a fait ni latin ni grec, peut se faire inscrire aux facultés de droit ou de médecine.

NOUVELLES SUISSES

ZURICH. — Le secrétaire-caissier du théâtre du Corso, à Zurich, vient d'être arrêté sous l'inculpation d'avoir détourné à son profit une somme de 10,000 fr. Le prévenu proteste énergiquement de son innocence. Le caissier arrêté se nomme Jean Schwank. Il exploitait jadis à Berthoud (Berne) un grand commerce de vins, mais à la suite de spéculations malheureuses faites à Zurich il perdit toute sa fortune, qui était très considérable.

Le 16 janvier, le feu éclatait dans la maison de M. Rodolphe Bachmann, à Ottikon, district de Pflaffikon, et prenait rapidement d'inquiétantes proportions. Cependant, grâce aux prompts secours apportés par le propriétaire et les voisins, l'incendie put être maîtrisé en un temps relativement court.

L'enquête ouverte à l'égard de l'auteur du sinistre était un gamin de 10 ans qui « avait voulu voir comment le feu brûlait ».

TESSIN. — La grève des ouvriers de la filature Hussy, à Crèva près Luino (frontière italo-tessinoise) continue. Le

syndic de Luino ayant voulu s'interposer, 250 ouvrières en grève, qui sont soutenues par une ligue catholique, ont refusé son intervention pour le motif que ce magistrat professe des opinions socialistes. Le refus des ouvrières catholiques a eu pour conséquence d'obliger leurs camarades, qui avaient repris le travail, à quitter de nouveaux ateliers. La situation paraît de nouveau très tendue.

AGRIENS ET SOCIALISTES

FRIBOURG. — La tête de Chatton tombera-t-elle sous le couperet? C'est probable, car l'on assure que le Grand Conseil n'accordera pas la grâce du condamné; des hommes de tous les partis, interrogés à Fribourg, sont unanimes à le confirmer. La seule planche de salut qui reste à Chatton est le pourvoi en cassation. Les recours est basé sur ce fait que la loi fribourgeoise de 1874, ayant aboli les articles visant la peine de mort, ceux-ci avaient disparu de la législation et, pour les rétablir, il fallait les publier à nouveau; cette publication a été omise, les articles ne sont donc pas entrés en vigueur. La cour de cassation prononcera. Si elle repousse le pourvoi, le Tribunal fédéral sera appelé à trancher la question. La dernière exécution capitale dans le canton de Fribourg date de 1832.

Un soir de la semaine dernière, vers 7 1/2 heures, M. Marcellin Jaquet, de Biennens, qui revenait du marché de Romont, a été assailli par deux malfaiteurs dans les bois que traverse la route de Sviriviez à Esmonds. M. Jaquet a été jeté à terre par ses agresseurs et dépouillé d'une somme de 425 fr. dont il était porteur.

GENÈVE. — Les gardes du Petit-Lancy ont arrêté vendredi soir un inconnu qui s'était introduit à la tombée de la nuit dans le domicile de M. Pilet, et, n'y trouvant personne, s'y était installé comme chez lui. A l'arrivée du propriétaire, l'intrus, qui se versait force rasades d'un petit vin blanc, refusa de déguerpir et menaça M. P. de son bâton. Finalement, on l'emmena au violon du village, où il se dévêtit entièrement. A toutes les questions, il répondit qu'il avait soif. Evidemment, on se trouve en présence d'un aliéné.

LETTRE DE LA MONTAGNE

(De notre correspondant.) LA CRISE. — HOPITAL D'ENFANTS. — NOS CONTS. La Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 1902.

Quelques correspondances adressées de la Chaux-de-Fonds à l'un ou l'autre de nos journaux suisses laissent supposer que l'horlogerie passe à l'heure actuelle par une crise très grave qui rappelle celle d'il y a une dizaine d'années. Il est certain, comme je vous l'écrivais dans ma dernière lettre, que l'ouvrage n'est pas, en général, abondant, et que plus d'un ouvrier ne fait que des demi-journées. Toutefois, il convient de ne pas faire les loupes plus gros qu'ils ne sont. Je sais plus d'un atelier et plus d'une fabrique qui sont bien loin de chômer et qui n'ont pas cessé d'occuper tous leurs ouvriers. La crise — pour autant que l'on est en droit d'employer actuellement ce mot — n'est pas du tout à l'état aigu; la preuve en est qu'au Locle on en parle peu, et qu'à Saint-Imier, qui est pourtant un centre important de fabrication horlogère, on n'en parle pour ainsi dire pas. Non, la situation n'est pas aujourd'hui aussi mauvaise qu'en 1892. C'était alors le chômage et son triste cortège d'angoisses, de terreurs et d'anxiétés; alors fut fondée la Banque industrielle dont le but était de venir en aide aux fabricants gênés; alors, le monde ouvrier réclama l'institution d'une Banque de prêts gratuits; alors, enfin, on vit de nombreuses escouades d'horlogers travailler à la construction de la route du Valentrone, après avoir abandonné leurs « établissements » marâtres. Le malaise n'en existe pas moins présentement; diminuera-t-il ou s'aggravera-t-il? C'est ce qu'il est difficile de prédire; aussi bien les personnes très compétentes ont-elles, sur cette question, des opinions différentes. Je ne vois pas l'avantage qu'il peut y avoir pour qui que ce soit à peindre sous des couleurs ultra-sombres une situation qui, pour n'être pas brillante, n'est pas, pour autant, réellement mauvaise.

Une des préoccupations les plus vives, dans le domaine de la charité, est, à la Chaux-de-Fonds, celle de la création d'un hôpital d'enfants. Le comité organisateur de la grande tombola en faveur de cette excellente institution, et les sous-comités chargés d'organiser des soirées dont le produit ira grossir le petit capital déjà rassemblement. Les dons affluent, — dons modestes pour la plupart, il est vrai, — et semblent assurer dès maintenant le succès de l'entreprise. La vente des billets de tombola ne marche cependant pas aussi bien qu'on pourrait le souhaiter. Me sera-t-il permis de dire ici aux lecteurs de la « Feuille d'avis » que des dons ou l'achat de quelques billets de leur part réjouiraient profondément les personnes dévouées qui, depuis

quelques mois, consacrent leurs loisirs à la fondation d'un hôpital reconu nécessaire en notre ville.

La saison des concerts bat son plein, j'allais dire son « trop plein ». De temps à autre, un artiste engagé à Paris, à Berlin, à Bruxelles ou à Genève, fait faux bond au dernier moment; une malencontreuse chute ou un impertinent coup de froid les oblige à jeter dans le plus cruel embarras les organisateurs des concerts.

Villiers. — Il y a un habitant de plus qu'en 1901, soit 399.

Dombresson. — On compte en 1902 1203 habitants, 8 de plus qu'en 1901.

Coffrane. — La population est de 478 habitants, en augmentation de 15.

La Chaux-de-Fonds. — On dit au « National » qu'une arrestation a été opérée à la suite du crime commis le 4 janvier sur la personne du graveur Louis Burgat.

Brenets. — Le recensement de 1902 accuse une population de 1441 habitants, en augmentation de 12 sur le recensement de 1901.

Une collision de trains

Les voyageurs qui avaient pris hier matin le train partant de Boudry pour Neuchâtel et celui de Neuchâtel pour Boudry ont éprouvé un peu avant dix heures les vives émotions que donne une collision.

Quelques minutes après l'accident, l'un d'eux, M. le Dr G. B., que nos lecteurs ont le plaisir de lire de temps à autre, nous fit part de ses impressions.

Tout d'abord, il nous rassura sur le sort de ses compagnons de route. A part quelques contusions, les voyageurs paraissaient s'en être tirés sans grand mal.

C'est à Port-Rouland, à l'endroit où la voie fait un contour très acroût, que la rencontre eut lieu pendant la tourmente de neige qui sévissait.

La locomotive du train venant de Serrières fut refoulée sur le wagon de voyageurs, heureusement presque vide, qui la précéda et la démolit. Quelques wagons du train arrivant en sens contraire furent endommagés.

« Nous étions partis avec un léger retard de Boudry, mais le trajet s'était effectué sans incident jusqu'à Auvernier, malgré quelques menées qui se formaient entre chaque train près des Isles. A Auvernier, le chef de train reçut l'ordre de continuer sur Serrières pour y croiser exceptionnellement le train venant de Neuchâtel.

« J'étais dans le premier wagon (une des anciennes voitures de la gare avec plateforme) et me trouvais debout devant la porte, regardant par la vitre de celle-ci, quand je vis le devant de la machine (celle-ci marchait en arrière) arriver contre moi; je ne fis qu'un saut en arrière, non sans recevoir la porte sur la figure, mais sans avoir d'autre dommage que le bris d'un des verres de mon pince-nez; je sortis par l'autre côté de la voiture et vis que la locomotive du train de Neuchâtel avait poussé la nôtre sur la plateforme du wagon où je me trouvais; celle-ci n'avait guère fait qu'enfoncer la porte et endommager les premiers bancs; les mécaniciens n'avaient point de mal sauf quelques contusions, comme quelques voyageurs et employés. Il est probable que les mécaniciens auront pu valentir leurs machines, sans cela le choc eût été plus violent et aurait occasionné des dégâts et des malheurs plus grands.

« Notre machine était la seule qui ne fût pas à crémaillère; plus légère que celle de l'autre train, elle devait forcément être soulevée, d'autant plus que la plateforme du premier wagon n'offrait pas de résistance.

« L'accident est arrivé près de Port-Rouland; le temps était affreux et les tourbillons de neige très épais; sans cela les mécaniciens auraient pu voir ce qui arrivait et arrêter à temps leurs machines.

« Il est certain que le malentendu qui s'est produit ne serait pas arrivé si les chefs de gare n'avaient pas été supprimés; nous tenons à dire enfin que le personnel du train nous avait paru faire courageusement sa besogne, fort pénible par ces temps.

« Nous avons tenu à citer ce qu'un autre journal rapporte de cet accident pour éviter toute suspicion à l'égard de notre impartialité, bien que nous estimions celle-ci à l'abri de toute attaque en n'importe quel domaine.

« Il paraît en effet, que certains tenants et aboutissants de la Compagnie des tramways avaient jugé bon de qualifier de « tendancieux et malveillant » un article dans lequel nous faisions remarquer que les abonnements pour ouvriers n'atteignaient peut-être pas tous ceux à qui ils pourraient être utiles, et qu'à l'occasion on devrait pouvoir faire poinçonner un coupon de cinq centimes.

« La compagnie a évidemment perdu de vue que les communes ont souscrit des prises d'actions considérables à son entreprise, et qu'en raison de ce fait le public et les journaux — qui le repré-

sentent — ont le droit d'émettre des vœux.

« Qu'aurait-elle dit si nous nous étions permis des appréciations au sujet de l'accident d'hier? Il nous a semblé tout indiqué de laisser au département fédéral des chemins de fer le soin de lui demander des explications.

CHRONIQUE LOCALE

Banque cantonale. — Le conseil d'administration de la Banque, réuni lundi matin, a adopté les comptes de l'exercice 1901.

Le compte de profits et pertes présente un solde actif de: fr. 433,178. 29 sur lequel il est prélevé les sommes suivantes: fr. 4,500 en amortissement des frais de confection de billets de banque; fr. 3,265. 60 en amortissement du compte de mobilier; fr. 3,926. 35 en amortissement sur créances diverses; fr. 38,439. 15 sur les hôtels de la Banque à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds; fr. 33,000 en allocation à la réserve spéciale pour risques en cours, et fr. 10,000 à la caisse de retraite des employés.

Reste un solde disponible de fr. 338,047. 19 qui, conformément à la loi, sera réparti de la manière suivante: fr. 145,000 à l'Etat, intérêts sur le capital de dotation; fr. 918. 75 à l'Etat, intérêts supplémentaires pour le service de l'emprunt; fr. 104,500 à l'Etat, 35 % sur fr. 190,000; fr. 76,000 au fonds de réserve, 40 % sur fr. 190,000; fr. 9,500 au personnel, 5 % sur fr. 190,000; fr. 2,128. 44 à compte nouveau.

La Conférence annoncée de M. le pasteur Joye sur « L'œuvre de Farel » a déjà été entendue avec un grand intérêt à Genève et dans d'autres villes de la Suisse romande.

« Ainsi a dit l'Eternel: Les eaux tariront en Israël pendant cette année. » C'est par ce solennel et imposant début que s'ouvre « Elie » ce chef-d'œuvre de Mendelssohn.

« Et ce chef-d'œuvre vous sera présenté dans d'excellentes conditions. Vous entendrez en la personne de M. Auguez, un Elie de premier ordre. Vous apprendrez à connaître en Mmes Zeiz et Hégard des artistes distinguées et la voix chaude et vibrante de M. Troyon aura des accents émus dans les belles pages de son rôle.

« Le chœur! C'est celui de la Société Chorale, qui a donné, avec succès, l'an passé la messe en si mineur de Bach. Le chœur! C'est celui de la Société Chorale, qui a donné, avec succès, l'an passé la messe en si mineur de Bach. Le chœur! C'est celui de la Société Chorale, qui a donné, avec succès, l'an passé la messe en si mineur de Bach.

« La tempête de neige. — Vous rappelez-vous « L'homme qui rit », cet étrange roman de Victor Hugo. Alors vous vous souviendrez de la nuit de tourmente où sous la neige miséricordieuse et mortelle Ursus découvre et recueille l'enfant défiguré qui sifflera un jour à la Chambre des lords.

« La journée d'hier n'était pas tout à fait cela, mais elle y faisait songer. Chassée depuis la nuit, la neige aveuglait de ses tourbillons les passants malheureux. En quelques rares endroits, particulièrement exposés au vent, elle laissait le sol nu; partout ailleurs, elle le recouvrait de son linéaire rendu inégal par les rafales. Elle plaquait ses blancs flocons aux maisons dont les fenêtres, les moulures ou les corniches en retenaient les flocons; elle s'enfilait traitressement par les fentes des pardessus fermés à tous boutons et par les collets relevés jusqu'aux oreilles.

« Dans les rues, on précipitait la marche, tandis que les braves travailleurs déblaient chaussées et trottoirs. Rude métier quand la tempête fait rage!

« De trams, pas question, on le devine. Pour pourvoir à la distribution du journal, notre administration eut recours au seul véhicule de circonstance.

« Les habitants de Boudry qui lors de la grande inondation d'il y a quelques années virent distribuer la « Feuille d'avis » de Neuchâtel au moyen d'un bateau qui allait de maison en maison, la virent, hier, venir en trineau. Il en fut de même dans d'autres villages où, ainsi qu'en ville, nos porteurs s'acquittèrent vaillamment de leur devoir. Et pour que l'événement restât mieux dans la mémoire de ceux qui montèrent dans un trineau, ce dernier versa, très classiquement, voyageurs et paquets de « Feuille d'avis ».

« Dans le milieu de la journée, une accalmie se produisit et les trams commencent à circuler, plus tôt sur la ligne du

Yauseyon que sur le parcours St-Blaise à Serrières, où ils ne marchèrent qu'aux environs de 4 heures.

« Mais déjà la température s'était radoucie et la pluie se mit de la partie. Par contre le vent reprit avec violence; il souffla en tempête durant le reste de la soirée.

« M. Alphonse Scheler donnait hier son troisième « récital ». Et il avait un public! Malgré les doutes exprimés de l'hiver dont nous avions de trop réels échantillons, il avait un public! Qui donc prétendra — si on l'a jamais pré-tendu — que nous n'aimions pas la poésie ni le bon diseur qu'est M. Scheler?

« Dramatique et plein de force dans le fameux monologue de Ruy Blas, lyrique et nuancé dans une autre partie de son programme, qui comprenait un charmant et délicat poème de lui, intitulé: « Pour ses vingt ans », il a retrouvé vers la fin les effets comiques auxquels on ne résiste guère. Il fait bon aller l'entendre et n'y manquerons pas lundi prochain, si nous en avons le loisir.

« Théâtre. — Après la représentation de « Cid », ce soir, M. Vast donnant satisfaction à de nombreuses demandes, fera jouer le quatrième acte de « Ruy Blas », celui-là même où don César de Bazan effectue sa pittoresque entrée par la cheminée dans la maison de son cousin, le noir sclératé.

« Autre renseignement. C'est mardi prochain et non vendredi 31 courant qu'on donnera « La Marraïne de Charley ». Tant mieux, c'était un peu rapproché du « Cid ».

« Administration de la Feuille d'avis. — Pour donner suite à votre honorerie du 25 courant, j'ai l'honneur de vous remettre avec la présente les quittances concernant la répartition de la somme de 333 fr., produit de la souscription ouverte dans les colonnes de votre estimable journal en faveur des incendiés du Neubourg.

« Ces personnes m'ont chargé de vous prier de leur remercier bien sincèrement les personnes charitables qui ont bien voulu leur venir en aide dans cette circonstance. Veuillez agréer, etc.

« L'inspecteur de police de la ville de Neuchâtel, ZELLER.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, le 27 janvier 1902.

Messieurs Wolfrath & Spérle Administration de la Feuille d'avis, — Pour donner suite à votre honorerie du 25 courant, j'ai l'honneur de vous remettre avec la présente les quittances concernant la répartition de la somme de 333 fr., produit de la souscription ouverte dans les colonnes de votre estimable journal en faveur des incendiés du Neubourg.

« Ces personnes m'ont chargé de vous prier de leur remercier bien sincèrement les personnes charitables qui ont bien voulu leur venir en aide dans cette circonstance. Veuillez agréer, etc.

« L'inspecteur de police de la ville de Neuchâtel, ZELLER.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 27 janvier.

Par 115 voix contre 12, le Grand Conseil a déclaré fondée la plainte déposée au sujet de l'élection d'un président de tribunal du Haut-Simmthal et il a cassé cette élection, l'élu, un maître d'école, ne possédant pas les connaissances juridiques réclamées par la constitution pour de pareilles fonctions. Le Grand Conseil a ensuite commencé la discussion par articles de la loi sur l'assurance du bétail.

Lausanne, 27 janvier.

Les vins que la commune de Payerne a récoltés en 1901 dans le vignoble de Lavaux, environ 78,000 litres de blanc et 3500 de rouge, ont été vendus, en mise publique, aux prix suivants: Pully, 32 centimes; Tour Bertholo, 33 à 35 centimes; Grand-Champ, 37 à 43 centimes; Montagny, 33 1/2 à 36 centimes; Grandvaux, 38 centimes; Belletaz, 45 1/2 centimes; Rouge: Pully-Montagny mélangés, 40 à 42 centimes.

Orbe, 27 janvier.

Une violente tempête de neige a sévi lundi matin sur tout le pied du Jura. Les communications postales ont été interrompues; le funiculaire Cossonay-Gare a suspendu momentanément ses courses. De nombreux fils téléphoniques et télégraphiques ont été rompus.

Viège, 27 janvier.

Ce matin, un incendie a détruit huit étalles. Grâce à de prompts secours, tout le bétail a pu être sauvé et le feu maîtrisé. Les dommages, évalués à environ 30,000 francs sont couverts en partie par une assurance.

Brigue, 27 janvier.

La neige tombe depuis ce matin; il y en a actuellement 40 centimètres!

Paris, 27 janvier.

Différentes dépêches, notamment de Grenoble et de Remiremont, signalent des tempêtes de neige qui rendent les communications très difficiles dans les régions où elles se sont abattues.

Paris, 27 janvier.

La Chambre a consacré sa séance de lundi matin à la discussion du budget des chemins de fer et du budget des travaux publics. Tous les chapitres de ces budgets ont été adoptés, sauf cinq qui ont été réservés.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre adopte le projet relatif au régime douanier des denrées coloniales. Elle aborde ensuite la discussion du projet tendant à compléter l'outillage national par l'exécution d'un certain nombre de voies navigables nouvelles, et par l'amélioration de canaux, rivières et ports maritimes.

« A l'article premier fixant les travaux qui pourraient être exécutés, et dont la somme s'élève à 60 millions dans le texte du gouvernement et à 663 millions dans celui de la commission, M. Chastenet demande à la Chambre de ne pas voter en bloc, et de décider l'ordre des tra-

vaux sur le parcours St-Blaise à Serrières, où ils ne marchèrent qu'aux environs de 4 heures.

« Mais déjà la température s'était radoucie et la pluie se mit de la partie. Par contre le vent reprit avec violence; il souffla en tempête durant le reste de la soirée.

« M. Alphonse Scheler donnait hier son troisième « récital ». Et il avait un public! Malgré les doutes exprimés de l'hiver dont nous avions de trop réels échantillons, il avait un public! Qui donc prétendra — si on l'a jamais pré-tendu — que nous n'aimions pas la poésie ni le bon diseur qu'est M. Scheler?

« Dramatique et plein de force dans le fameux monologue de Ruy Blas, lyrique et nuancé dans une autre partie de son programme, qui comprenait un charmant et délicat poème de lui, intitulé: « Pour ses vingt ans », il a retrouvé vers la fin les effets comiques auxquels on ne résiste guère. Il fait bon aller l'entendre et n'y manquerons pas lundi prochain, si nous en avons le loisir.

« Théâtre. — Après la représentation de « Cid », ce soir, M. Vast donnant satisfaction à de nombreuses demandes, fera jouer le quatrième acte de « Ruy Blas », celui-là même où don César de Bazan effectue sa pittoresque entrée par la cheminée dans la maison de son cousin, le noir sclératé.

« Autre renseignement. C'est mardi prochain et non vendredi 31 courant qu'on donnera « La Marraïne de Charley ». Tant mieux, c'était un peu rapproché du « Cid ».

« Administration de la Feuille d'avis. — Pour donner suite à votre honorerie du 25 courant, j'ai l'honneur de vous remettre avec la présente les quittances concernant la répartition de la somme de 333 fr., produit de la souscription ouverte dans les colonnes de votre estimable journal en faveur des incendiés du Neubourg.

« Ces personnes m'ont chargé de vous prier de leur remercier bien sincèrement les personnes charitables qui ont bien voulu leur venir en aide dans cette circonstance. Veuillez agréer, etc.

« L'inspecteur de police de la ville de Neuchâtel, ZELLER.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, le 27 janvier 1902.

Messieurs Wolfrath & Spérle Administration de la Feuille d'avis, — Pour donner suite à votre honorerie du 25 courant, j'ai l'honneur de vous remettre avec la présente les quittances concernant la répartition de la somme de 333 fr., produit de la souscription ouverte dans les colonnes de votre estimable journal en faveur des incendiés du Neubourg.

« Ces personnes m'ont chargé de vous prier de leur remercier bien sincèrement les personnes charitables qui ont bien voulu leur venir en aide dans cette circonstance. Veuillez agréer, etc.

« L'inspecteur de police de la ville de Neuchâtel, ZELLER.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 27 janvier.

Par 115 voix contre 12, le Grand Conseil a déclaré fondée la plainte déposée au sujet de l'élection d'un président de tribunal du Haut-Simmthal et il a cassé cette élection, l'élu, un maître d'école, ne possédant pas les connaissances juridiques réclamées par la constitution pour de pareilles fonctions. Le Grand Conseil a ensuite commencé la discussion par articles de la loi sur l'assurance du bétail.

Lausanne, 27 janvier.

Les vins que la commune de Payerne a récoltés en 1901 dans le vignoble de Lavaux, environ 78,000 litres de blanc et 3500 de rouge, ont été vendus, en mise publique, aux prix suivants: Pully, 32 centimes; Tour Bertholo, 33 à 35 centimes; Grand-Champ, 37 à 43 centimes; Montagny, 33 1/2 à 36 centimes; Grandvaux, 38 centimes; Belletaz, 45 1/2 centimes; Rouge: Pully-Montagny mélangés, 40 à 42 centimes.

Orbe, 27 janvier.

Une violente tempête de neige a sévi lundi matin sur tout le pied du Jura. Les communications postales ont été interrompues; le funiculaire Cossonay-Gare a suspendu momentanément ses courses. De nombreux fils téléphoniques et télégraphiques ont été rompus.

Viège, 27 janvier.

Ce matin, un incendie a détruit huit étalles. Grâce à de prompts secours, tout le bétail a pu être sauvé et le feu maîtrisé. Les dommages, évalués à environ 30,000 francs sont couverts en partie par une assurance.

Brigue, 27 janvier.

La neige tombe depuis ce matin; il y en a actuellement 40 centimètres!

Paris, 27 janvier.

Différentes dépêches, notamment de Grenoble et de Remiremont, signalent des tempêtes de neige qui rendent les communications très difficiles dans les régions où elles se sont abattues.

Paris, 27 janvier.

La Chambre a consacré sa séance de lundi matin à la discussion du budget des chemins de fer et du budget des travaux publics. Tous les chapitres de ces budgets ont été adoptés, sauf cinq qui ont été réservés.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre adopte le projet relatif au régime douanier des denrées coloniales. Elle aborde ensuite la discussion du projet tendant à compléter l'outillage national par l'exécution d'un certain nombre de voies navigables nouvelles, et par l'amélioration de canaux, rivières et ports maritimes.

« A l'article premier fixant les travaux qui pourraient être exécutés, et dont la somme s'élève à 60 millions dans le texte du gouvernement et à 663 millions dans celui de la commission, M. Chastenet demande à la Chambre de ne pas voter en bloc, et de décider l'ordre des tra-

vaux sur le parcours St-Blaise à Serrières, où ils ne marchèrent qu'aux environs de 4 heures.

« Mais déjà la température s'était radoucie et la pluie se mit de la partie. Par contre le vent reprit avec violence; il souffla en tempête durant le reste de la soirée.

« M. Alphonse Scheler donnait hier son troisième « récital ». Et il avait un public! Malgré les doutes exprimés de l'hiver dont nous avions de trop réels échantillons, il avait un public! Qui donc prétendra — si on l'a jamais pré-tendu — que nous n'aimions pas la poésie ni le bon diseur qu'est M. Scheler?

« Dramatique et plein de force dans le fameux monologue de Ruy Blas, lyrique et nuancé dans une autre partie de son programme, qui comprenait un charmant et délicat poème de lui, intitulé: « Pour ses vingt ans », il a retrouvé vers la fin les effets comiques auxquels on ne résiste guère. Il fait bon aller l'entendre et n'y manquerons pas lundi prochain, si nous en avons le loisir.

« Théâtre. — Après la représentation de « Cid », ce soir, M. Vast donnant satisfaction à de nombreuses demandes, fera jouer le quatrième acte de « Ruy Blas », celui-là même où don César de Bazan effectue sa pittoresque entrée par la cheminée dans la maison de son cousin, le noir sclératé.

« Autre renseignement. C'est mardi prochain et non vendredi 31 courant qu'on donnera « La Marraïne de Charley ». Tant mieux, c'était un peu rapproché du « Cid ».

« Administration de la Feuille d'avis. — Pour donner suite à votre honorerie du 25 courant, j'ai l'honneur de vous remettre avec la présente les quittances concernant la répartition de la somme de 333 fr., produit de la souscription ouverte dans les colonnes de votre estimable journal en faveur des incendiés du Neubourg.

« Ces personnes m'ont chargé de vous prier de leur remercier bien sincèrement les personnes charitables qui ont bien voulu leur venir en aide dans cette circonstance. Veuillez agréer, etc.

« L'inspecteur de police de la ville de Neuchâtel, ZELLER.

CORRESPONDANCES

Neuchâtel, le 27 janvier 1902.

Messieurs Wolfrath & Spérle Administration de la Feuille d'avis, — Pour donner suite à votre honorerie du 25 courant, j'ai l'honneur de vous remettre avec la présente les quittances concernant la répartition de la somme de 333 fr., produit de la souscription ouverte dans les colonnes de votre estimable journal en faveur des incendiés du Neubourg.

« Ces personnes m'ont chargé de vous prier de leur remercier bien sincèrement les personnes charitables qui ont bien voulu leur venir en aide dans cette circonstance. Veuillez agréer, etc.

« L'inspecteur de police de la ville de Neuchâtel, ZELLER.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 27 janvier.

Par 115 voix contre 12, le Grand Conseil a déclaré fondée la plainte déposée au sujet de l'élection d'un président de tribunal du Haut-Simmthal et il a cassé cette élection, l'élu, un maître d'école, ne possédant pas les connaissances juridiques réclamées par la constitution pour de pareilles fonctions. Le Grand Conseil a ensuite commencé la discussion par articles de la loi sur l'assurance du bétail.

Lausanne, 27 janvier.

Les vins que la commune de Payerne a récoltés en 1901 dans le vignoble de Lavaux, environ 78,000 litres de blanc et 3500 de rouge, ont été vendus, en mise publique, aux prix suivants: Pully, 32 centimes; Tour Bertholo, 33 à 35 centimes; Grand-Champ, 37 à 43 centimes; Montagny, 33 1/2 à 36 centimes; Grandvaux, 38 centimes; Belletaz, 45 1/2 centimes; Rouge: Pully-Montagny mélangés, 40 à 42 centimes.

Orbe, 27 janvier.

Une violente tempête de neige a sévi lundi matin sur tout le pied du Jura. Les communications postales ont été interrompues; le funiculaire Cossonay-Gare a suspendu momentanément ses courses. De nombreux fils téléphoniques et télégraphiques ont été rompus.

Viège, 27 janvier.

Ce matin, un incendie a détruit huit étalles. Grâce à de prompts secours, tout le bétail a pu être sauvé et le feu maîtrisé. Les dommages, évalués à environ 30,000 francs sont couverts en partie par une assurance.

Brigue, 27 janvier.

La neige tombe depuis ce matin; il y en a actuellement 40 centimètres!

Paris, 27 janvier.

Différentes dépêches, notamment de Grenoble et de Remiremont, signalent des tempêtes de neige qui rendent les communications très difficiles dans les régions où elles se sont abattues.

Paris, 27 janvier.

La Chambre a consacré sa séance de lundi matin à la discussion du budget des chemins de fer et du budget des travaux publics. Tous les chapitres de ces budgets ont été adoptés, sauf cinq qui ont été réservés.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre adopte le projet relatif au régime douanier des denrées coloniales. Elle aborde ensuite la discussion du projet tendant à compléter l'outillage national par l'exécution d'un certain nombre de voies navigables nouvelles, et par l'amélioration de canaux, rivières et ports maritimes.

« A l'article premier fixant les travaux qui pourraient être exécutés, et dont la somme s'élève à 60 millions dans le texte du gouvernement et à 663 millions dans celui de la commission, M. Chastenet demande à la Chambre de ne pas voter en bloc, et de décider l'ordre des tra-

On s'abonne à toute époque à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, par carte postale adressée à l'administration de ce journal.

En ville par porteur 8.— 4.— 2.— Au dehors, poste ou porteur 9.— 4.50 2.25

AVIS TARDIFS

AVIS

Les mises de bois de la commune de Bevaix, fixées à mardi 28 courant, sont renvoyées jusqu'à nouvel avis. Bevaix, 27 janvier 1902.

CHEMIN DE FER RÉGIONAL

Neuchâtel-Cortailod-Boudry

La circulation des trains est provisoirement rétablie sur la ligne de Neuchâtel-Port à Boudry, aux trains partant aux heures suivantes:

Départs de Neuchâtel: 7 h. 58, 9 h. 58, 12 h. 08 matin. 1 h. 58, 4 h. 08, 6 h. 08, 8 h. 38, 10 h. 31 soir.

Départs de Boudry: 7 h. 03, 8 h. 53, 11 h. 10, matin. 1 h. 03, 2 h. 53, 5 h. 13, 7 h. 43, 9 h. 35 soir.

Le rétablissement complet de la circulation des trains aura lieu très probablement à partir du 29 courant.

Neuchâtel, le 28 janvier 1902.

DIRECTION J.-N.

Bourse de Genève, du 27 janvier 1902

Table with columns for Actions, Obligations, and various financial data for the Geneva stock exchange.

Changés

Table showing exchange rates for various locations including London, Paris, and Vienna.

Cote de l'argent fin en gros, en Suisse, fr. 98.— le kil.

Bourse de Paris, du 27 janvier 1902

Table with columns for various stocks and bonds traded on the Paris stock exchange.

Bulletin météorologique — Janvier

Les observations se font à 7 1/2 heures, 1 1/2 heure et 9 1/2 heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns for temperature, wind, and other meteorological data for Neuchâtel.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

selon les données de l'Observatoire. (Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.50)

Table showing barometric pressure readings for various dates in January.

STATION DE CHEAUMONT (alt. 1128 m.)

APPARTEMENTS A LOUER

Pour cause de départ, à louer un logement de 5 pièces pour le 24 mars; facilité de sous-loyer. S'adresser rue de l'Industrie 8, 2^{me}.

Four St-Jean

A louer, Sablons n° 1 et 3, logements de 3 pièces et dépendances; eau et gaz à la cuisine, buanderie, chambre de bains, portion de jardin. S'adresser à M. Alfred Bourquin, faubourg de l'Hôpital 6.

A louer immédiatement, à proximité de l'Hôtel des Postes, un vaste rez-de-chaussée et au-dessus un étage de même dimension, pouvant servir comme entrepôt ou magasin. S'informer au n° 331 au bureau du journal.

A louer pour Saint-Jean 1902, faubourg de l'Hôpital, un appartement de 4 chambres et cuisine avec dépendances. S'informer du n° 211 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite, ou pour le 24 mars, un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. rue des Moulins 2, c.o.

A louer pour le 24 juin ou, cas échéant, pour date antérieure à déterminer: Rue du Môle 1. Appartement de 5 chambres et dépendances.

Rue du Môle 3. Appartement de 7 chambres et dépendances. S'adresser Etude Wavre, Palais-Rougemont.

A louer pour le 24 mars 1902, un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances, eau et gaz dans la maison. Rue des Moulins 15, 4^{me} étage. S'adresser au magasin de chaussures.

A louer pour le 24 juin 1902, Temple-Neuf 22, un logement de 5 pièces et dépendances. Etude des notaires Gnyot & Dubied.

A louer pour cause de départ, un logement de 3 chambres et dépendances, belle situation. S'adresser Côte 19, au 2^{me} étage.

A louer avenue du Premier-Mars, un petit logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, à deux heures d'un petit ménage. S'informer du n° 206 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, pour Saint-Jean, deux logements de 4 chambres et dépendances. S'adr. rue du Concert 4, chez M^{me} Borel. c.o.

A louer, pour le 21 février, à la rue des Moulins, un logement de deux chambres et dépendances. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5.

Saint-Jean 1902

Rez-de-chaussée avec jardin d'agrément à louer, Cité de l'Ouest n° 3, quatre chambres, cuisine, chambre de bonne et dépendances. S'adresser au Bureau de C.-E. Bovet, 4, rue du Musée.

A louer, appartement meublé, ou 3 chambres séparément. S'informer du n° 320 au bureau du journal.

A louer tout de suite ou pour St-Jean un bel appartement très soigné, avec jardin, de 5 pièces, chambre de domestique et autres dépendances. S'adresser Vieux-Châtel 19, c.o.

A louer dès 24 juin, Quai des Alpes, bel appartement, 6 chambres confortables. Bains. Grand balcon. Buanderie. Séchoir. Belle vue. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer un appartement de deux chambres et une cuisine. S'adresser boucherie Henni-Rentsch.

Bel appartement de cinq chambres, chambre de bains, deux mansardes, buanderie et dépendances usuelles, à louer pour Saint-Jean 1902. Belle situation dans le haut de la ville. Jardin. Belle vue. Proximité du funiculaire. S'adresser Etude Ed. Petitpierre, rue des Epancheurs 8, c.o.

Au Vauseyon

A louer, pour le 24 juin 1902, rez-de-chaussée de trois chambres et dépendances avec jouissance d'un jardin. Tramway. S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

2 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE BRACELET DE CORAIL

PAR DANIELLE D'ARTHEZ

Les jeunes filles riaient fort d'une paille navrée: une surtout, une petite rousse aux yeux effrontés, au nez insolent et retroussé... Cette petite l'agaçait, avec ses rires étouffés. — Puis on entendait vaguement une note aiguë et prolongée, un son doux de flûte dans une maison voisine. Le peintre, voulant faire preuve d'esprit, raconta qu'il y avait là un aspirant au Conservatoire cherchant sa note... Oh! cette note! toujours la même... Dans l'atelier, chacun fit des mots sur « cette note »... On voulait éblouir la provinciale... Mais elle resta froide. Décidément, elle était stupide. Ces bonnes gens ne se doutaient pas qu'ils étaient sous les yeux d'une observatrice très fine, qui remarquait tous leurs ridicules... et s'amusa beaucoup de les voir jouer la comédie pour elle.

Depuis, bien des fois elle revint: elle retrouvait les mêmes objets, les mêmes figures, le mutin en tricot brun, la petite rousse riant de toutes ses dents, les dames minaudières jouant de l'éventail... et tout cela accompagné par la flûte obstinée dans son éternelle petite note aiguë; les jours de chaleur, il semblait entendre une cigale grincer, monotone...

Enfin elle se lassa de tout cela et se remit à étudier seule, louant un atelier, prenant des modèles et travaillant avec acharnement. Elle eut une joie d'enfant le jour où elle vendit sa première aquarelle, peu de chose, cent francs, mais cela lui prouvait son talent.

Elle conserva ces cinq louis comme un fétiche et suspendit l'une des pièces d'or à un bracelet qu'elle ne quittait jamais; un léger tintement métallique et un éclair jaune accompagnaient chaque mouvement de son poignet.

Plus tard, elle vendit bien des tableaux, des éventails, des illustrations admirées et qui la firent célèbre; elle obtint une médaille au Salon; aux aquarellistes elle se fit un nom, et ses envois étaient toujours très remarqués: elle devenait une personnalité. Eh bien! rien de tout cela ne lui procura un plaisir comparable à celui de recevoir ces premières pièces d'or.

— Ne venez-vous pas jouer de votre triomphe? dit Richard.

— Oh! non. Si quelqu'un me reconnaissait, ce serait ridicule. Allons plutôt voir la peinture.

— Ils sortirent de la salle. Richard Turgis raconta en riant l'aventure de « l'amant utile » qui donnait des conseils et que Marguerite consultait volontiers. Le commandant Turgis était un parent de Mlle Palmer, un cousin à la mode de Bretagne. Tout heureux d'avoir retrouvé à Paris cette amie d'enfance, il venait assidûment chez elle, accompagné quelquefois de son frère, Georges Turgis, un savant médecin, qui, tout en ayant beaucoup d'affection pour Marguerite, lui faisait la guerre, ses visites se passant en discussion. Dans l'atelier tendu de toile de Jouy aux teintes neutres, égayé de tableaux, d'esquisses, de terres

OCCESSION POUR INDUSTRIELS OU COMMERÇANTS

A louer à Neuchâtel: Grands locaux à l'usage de cave, chantier, scierie, feuill, dépôt, etc., très bien situés pour tout commerce ou industrie; les caves sont très vastes et excellentes. Le cas échéant, on louerait aussi un appartement contigu.

Ces locaux sont à remettre en bloc, ou par parties. Eventuellement, l'immeuble serait à vendre.

S'adresser pour tous renseignements: Etude G. Etter, notaire, Place d'Armes 6.

BUREAUX A LOUER

A louer immédiatement trois pièces contiguës, hautes et bien éclairées, convenant tout spécialement pour des bureaux. Situation centrale. S'adresser à la direction de la Caisse cantonale d'assurance populaire, en Ville.

A LOUER

pour époque à convenir, un appartement confortable de 4 chambres, dont 2 avec balcon, ayant vue sur les Alpes et le lac; eau sur l'évier et aux water-closets. Prix modéré. S'adresser à A. Zbinden-Virchaux, Hauterive.

A louer, rue du Château n° 5, un petit logement d'une chambre et dépendance. S'adresser, pour tous renseignements, à l'Etude Max-E. Porret, avocat, rue du Château 4, c.o.

Rez-de-chaussée d'une chambre et dépendances, à louer dès le 24 décembre 1901. S'adresser Etude Ed. Petitpierre, notaire, rue des Epancheurs 8.

Pour St-Jean, bel appartement de 6 pièces, vérandas, buanderie et jardin. S'adr. Comba-Borel 13, au 1^{er}, c.o.

A louer, pour Saint-Jean prochain, un appartement de quatre chambres avec alcôve et dépendances. S'adresser, pour le voir, Ecuse 13, au second, l'après-midi.

A LOUER pour Saint-Jean

pour personnes tranquilles, un bel appartement de six chambres confortables avec deux balcons. Installation de bains, gaz et électricité. Buanderie, séchoir, jardin d'agrément. S'adresser rue de la Serre 4, 2^{me} étage.

A louer à Vieux-Châtel, pour le 24 juin 1902, un joli logement de cinq chambres avec jardin et dépendances. Eau, gaz et buanderie. S'adresser à M. G. Ritter, ingénieur, à Monruz, c.o.

CHAMBRES A LOUER

Chambres meublées ou non meublées. Rue Pourtalès 6, 2^{me} étage.

A LOUER

deux belles chambres meublées, bien situées, avec pension, à messieurs ou demoiselles de bureau. S'adresser quai du Mont-Blanc 6, rez-de-chaussée, à gauche.

Jolie chambre meublée, au soleil, pour Monsieur rangé. Place d'armes 6, 2^{me} étage. c.o.

Belle chambre meublée, indépendante. Rue de l'Hôpital n° 11, 3^{me} étage.

Belle chambre meublée à louer. S'adresser Cité de l'Ouest 6, au 1^{er}.

Jolie chambre meublée à deux fenêtres. Berclès 3, au 3^{me} étage, à gauche.

A louer, à prix modéré, une bonne chambre chaude. S'adresser Beaux-Arts 28, 3^{me}, c.o.

Chambre meublée, vis-à-vis du Jardin anglais. S'adr. rue Coulon 2, r.-de-chaussée.

A louer tout de suite une chambre meublée pour ouvrir. S'adresser Terre 14, au 3^{me}, à gauche.

A louer chambre meublée. S'adresser A. Rauber, Port Roulant 10, Serrières.

LOCATIONS DIVERSES

A remettre dès à présent comme entrepôt, un local bien sec, au rez-de-chaussée. S'adresser Place d'Armes 8, au 1^{er}, c.o.

ON DEMANDE A LOUER

Une demoiselle demande chambre et pension, en ville. Adr. offres écrites avec prix, au bureau du journal sous C. J. 309.

Enfin elle se lassa de tout cela et se remit à étudier seule, louant un atelier, prenant des modèles et travaillant avec acharnement. Elle eut une joie d'enfant le jour où elle vendit sa première aquarelle, peu de chose, cent francs, mais cela lui prouvait son talent.

Elle conserva ces cinq louis comme un fétiche et suspendit l'une des pièces d'or à un bracelet qu'elle ne quittait jamais; un léger tintement métallique et un éclair jaune accompagnaient chaque mouvement de son poignet.

Plus tard, elle vendit bien des tableaux, des éventails, des illustrations admirées et qui la firent célèbre; elle obtint une médaille au Salon; aux aquarellistes elle se fit un nom, et ses envois étaient toujours très remarqués: elle devenait une personnalité. Eh bien! rien de tout cela ne lui procura un plaisir comparable à celui de recevoir ces premières pièces d'or.

— Ne venez-vous pas jouer de votre triomphe? dit Richard.

— Oh! non. Si quelqu'un me reconnaissait, ce serait ridicule. Allons plutôt voir la peinture.

— Ils sortirent de la salle. Richard Turgis raconta en riant l'aventure de « l'amant utile » qui donnait des conseils et que Marguerite consultait volontiers. Le commandant Turgis était un parent de Mlle Palmer, un cousin à la mode de Bretagne. Tout heureux d'avoir retrouvé à Paris cette amie d'enfance, il venait assidûment chez elle, accompagné quelquefois de son frère, Georges Turgis, un savant médecin, qui, tout en ayant beaucoup d'affection pour Marguerite, lui faisait la guerre, ses visites se passant en discussion. Dans l'atelier tendu de toile de Jouy aux teintes neutres, égayé de tableaux, d'esquisses, de terres

UN BON FRUITIER

Un bon domestique sachant bien traire, trouverait place pour le 1^{er} mars. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Bon gage. S'adresser à Charles Hofler, Chez-le-Bart.

une jeune fille

de bonne famille qui désirerait apprendre l'allemand. Non tratement et petit gage. S'adresser à M^{me} Johanna Winger, Kissnacht (lac des Quatre-Cantons). H 304 C

ON DEMANDE

une jeune fille honnête, sachant lire et écrire, pour le ménage et au magasin. S'adr. au magasin de Soldes à la rue des Potiers 28.

Bureau de placement, patente, rue du Commerce 10, 3^{me} étage, 3^{me} étage, demande de bonnes cuisinières, femmes de chambre et de bonnes pour le ménage.

On demande tout de suite une bonne cuisinière expérimentée et bien recommandée. S'adresser à la rue des Beaux-Arts 14, 2^{me} étage.

EMPLOIS DIVERS

Une jeune femme, veuve, se recommande pour des heures ou des journées. S'adresser rue des Moulins 19, 2^{me}.

Une personne forte et robuste cherche des journées pour remplacer des cuisinières. S'adresser à M^{me} Schlegel, rue de l'Industrie 12.

Jeune boucher

cherche place de volontaire. S'adresser à Alois Köppli, Neustadstrasse 19, Lucerne.

On cherche pour le mois de février, un valet de chambre pas trop jeune et bien au courant du service de table. Inutile de se présenter sans d'excellentes références. On ne craint pas de prendre un ménage dont la femme serait cuisinière. Adresser les offres par écrit à Haenstein et Vogler, A. G. Mulhouse (Alsace), sour V. 400.

Une personne forte et robuste demande des journées. S'adresser rue de l'Ancien Hôtel de Ville n° 3, au 1^{er}.

Une personne bien au courant de la vente et sachant les deux langues, demande place dans un magasin d'épicerie et mercerie. S'adr. rue des Moulins 10, au 3^o.

A la même adresse, une personne demande à faire des bureaux ou des heures dans un ménage.

Un jeune homme bien recommandé et possédant une belle écriture pourrait entrer en l'Etude André Vuithier, notaire, Terreaux 8.

Une femme de toute moralité prendrait encore quelques journées de lavage. S'adresser rue du Seyon 7, 3^{me} étage, à droite.

Une veuve se recommande pour des lessives ou recourages. S'adresser Ecuse n° 51, au 2^{me} étage.

Une jeune fille

brave et active, 17 ans, désire place dans un magasin, pour se perfectionner dans la langue française. Ne demande pas de gage. S'adresser à l'Hôtel du Corbeau, Lucerne. H. 264 Lz.

La Fabrique de Cartonages

E. Knecht & Bader, Champ-Bougin, demande ouvrières connaissant la partie.

Pour trouver rapidement un emploi à Genève, en Suisse ou à l'étranger, écrire à l'agence DAVID à Genève. H 481 X

Une jeune fille

de l'Allemagne sachant écrire et lire en français demande place dans un magasin soit pour écrire ou servir. Petit gage est demandé. S'adr. rue du Seyon 19, 2^{me}.

Jeune commis

parlant français et allemand et ayant fait un apprentissage de 3 ans, cherche place dans n'importe quel commerce. S'informer du No 310 au bureau du journal.

L'on avait dressé un lit. Ne touchez à rien. Je serais très fâchée si vous brisiez quelque chose. Dormez bien, bonsoir.

Avant de sortir, elle regarda encore curieusement la fillette, une figure suave de mornicaude, avec deux yeux noirs et vifs comme ceux d'une souris rusée.

— Je t'assure, Marguerite, que c'est quelque bohémienne; elle nous dévalisera.

— Veux-tu qu'on la mette dehors? Il neige à pleu ciel. Je trouve qu'elle a un type remarquable. Je ferai son portrait.

Le lendemain, quand Richard et Georges se présentèrent, Mme Palmer, indignée et triomphante, leur raconta l'obstination de sa nièce, qui prétendait transformer leur maison en un lieu de refuge, et se faisait voler... La bohémienne avait disparu au matin, en emportant divers petits objets, entre autres une miniature, dont le cadre l'aurait sans doute séduite.

Georges déclara que la bonté est une pure naïveté sentimentale et que Marguerite en serait sans doute corrigée. Richard, à ce torrent de récriminations, frémit, pensant à ce que sa cousine avait dit subir de reproches. Il entra dans l'atelier, elle lisait, et posa son livre en le voyant. Ils se regardèrent tous deux un moment. Elle semblait confuse.

— C'est déolant. Les bonnes œuvres vous réussissent bien mal, dit Richard.

— Allez-vous m'accabler aussi, vous? Je suis, assez ennuyée... non pour ces objets... mais vous ne pouvez comprendre le désappointement que j'ai éprouvé en voyant l'atelier vide ce matin. Et je vous demande ce qu'elle pourra faire de cette miniature?...

Elle s'arrêta. On discernait un bruit de voix dans l'antichambre. Mme Palmer parlait très haut; Marguerite et Richard entendirent soudain les voix se rapprocher, et virent entrer dans l'atelier un marchand de tableaux que l'artiste connaissait, puis un sergent de ville, et enfin la bohémienne, sombre et froide sous les reproches de Mme Palmer.

Elle avait essayé de vendre la miniature; mais le marchand, surpris de voir un objet de cette nature en de pareilles mains, avait requis un sergent de ville et venait réclamer à Mlle Palmer une œuvre qui devait lui appartenir. Il y eut une explication pénible, Marguerite obtint qu'on laissât la voleuse en liberté. Le marchand et son acolyte se retirèrent. La petite était restée sur un divan.

— Allons, sortez, misérable, dit Mme Palmer.

— Mon Dieu!... Attends un instant... Et Marguerite, allant s'asseoir sur le divan, examina cette enfant.

— Voulez-vous me dire votre nom? — Misie. — Qu'est-ce que c'est que ce nom-là? — Je ne sais pas, fit Richard, attentif à l'entretien.

— Vous m'avez dit hier que vous êtes seule... Est-ce bien vrai? Ne mentez pas. — Oui, c'est vrai.

— D'où venez-vous quand je vous ai recueillie? — Cela, elle ne pouvait guère le dire. Elle venait de mendier par les chemins. Elle s'était vue toujours roulant sur les routes, avec d'autres êtres de son espèce, raccommodés de faience ou remplis de chaises. A la fin, fatiguée d'être battue, elle avait fait route toute seule, allant toujours, Dieu sait où... mais marchant, marchant.

Depuis des mois elle parcourait la banlieue, mendiant et volant. Elle avait

UN BON FRUITIER

connaissant la partie à fond, désire trouver une place dans le canton de Neuchâtel. S'adresser à Jacques Bechler, à Praroman, canton de Yverburg.

Couturière

On demande une assidue, logée, chez la maîtresse. S'informer au n° 821 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

L'administration de l'asile des Bayards offre à placer comme apprenti sellier-tapissier un jeune garçon qui a déjà travaillé quelque temps de ce métier. Adresser les offres à M. J. Matthey-Doret, pasteur et président de l'asile.

JEUNE HOMME

17 ans, intelligent, parlant français et allemand, désire entrer comme apprenti dans bonne maison de tissus. Bons certificats. S'adr. au bureau du journal. 335

ON DEMANDE

pour l'Angleterre un jeune homme de 16 à 20 ans, bien recommandé, comme apprenti pâtissier-confiseur

Pour tous renseignements s'adresser à Laeser Bonnet, 18, St-Nicholas St., Scarborough.

Apprenti

On demande un jeune garçon fort et robuste pour apprendre le métier de poêlier-fumiste. Entrée tout de suite. S'adresser à Ernest Kiehl, poêlier, à Môtiers. H 597 N

Un jeune homme pourrait entrer tout de suite comme apprenti boulanger-pâtissier

S'adresser rue de l'Hôpital 9, au magasin.

STAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Mariages célébrés 20. Gottfried Morgenegg, garde communal et Claudine-Sophie Waeber, cuisinière, les deux à Neuchâtel.

25. Auguste Kolly, agriculteur, et Zélie Duvoisin, ménagère, les deux à Neuchâtel.

Décès 25. Raphaël Careggi, marbrier, Tessinois, né le 25 août 1882.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

— Succession répudiée de Jacques-Etienne dit Antony Bovy, quand vivait fabricant d'aiguilles, à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement clôturant les opérations: le 18 janvier 1902.

— Faillite de Adolphe-Henri Selz, fabricant d'horlogerie, seul chef de la maison A. H. Selz fils, à la Chaux-de-Fonds, rue de l'Envers n° 18. Date de l'ouverture de la faillite: le 15 janvier 1902. Première assemblée des créanciers: le lundi 3 février 1902, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds. Délai pour les productions: le 25 février 1902.

— Faillite de Carl-Hermann Seelig père, précédemment à Chanéaz, rière Châtillod. Convocation des créanciers à l'hôtel de ville de Boudry, le mercredi 29 janvier 1902, à 10 heures du matin, pour suivre aux opérations de la dite faillite.

— Succession répudiée de Emile Divernois, en son vivant cafetier à Saint-Sulpice. Délai pour intenter action en opposition à l'état de collocation: 4 février 1902.

— Faillite de Léon Bourquin, boulanger, précédemment domicilié à la Chaux-de-Fonds. Date du jugement clôturant la faillite: le 22 janvier 1902.

— Bénéfice d'inventaire de Adolphe-Auguste Hohn, restaurateur, époux de Anna-Maria née Luthi, domicilié à Neuchâtel, où il est décédé le 17 janvier 1902. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu, jusqu'au vendredi 28 février 1902, à 9 heures du matin. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siègera à l'hôtel de ville de Neuchâtel le mardi 4 mars 1902, à 10 heures du matin.

Bénéfice d'inventaire de dame Louise Robert-Tissot, née Jacot-Descombes, rentière, veuve de Ulysse Robert-Tissot, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, où elle est décédée le 8 décembre 1901. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit lieu jusqu'au mercredi 5 mars 1902, à 6 h. du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge, qui siègera à l'hôtel judiciaire de la Chaux-de-Fonds le vendredi 14 mars 1902, à 9 heures du matin.

Demande en divorce de Charles-Frédéric Laucener, acheveur, à sa femme, dame Bertha-Louise-Célestine Laucener, née Dubois, les deux domiciliés au Locle

Le traineau sibérien. — Tiré d'une lettre de M. Jules Legras aux « Débats », datée de Koréla, décembre: « Allez, allez, mes parents! Marche, mon doré! Tire un peu, mon boitillon! Par ces paroles de tendre encouragement, répétées sans relâche, mon cocher excite ses chevaux, qui remorquent gaillardement le traineau où mes bagages et moi sommes étalés pêle-mêle parmi le foin et les fourrures. Je suis sur la grande route postale de Minousinsk à Atschinsk, et il ne me reste plus que 250 kilomètres à faire, tant en traineau qu'en voiture, pour atteindre Minousinsk.

C'est un mode de locomotion vraiment délicieux que le traineau: il vous évite les cahots et la poussière du « tarentass ». Par ailleurs, il n'est pas sans inconvénients. D'abord, tout cocher sibérien qui se respecte traverse les villages au grand galop et escalade les montées à la même allure. Or, tandis que vous jouissez béatement de l'air frais et du joli spectacle enneigé, l'un des chevaux, ramassant dans son sabot une boule de neige, de terre et de crotin, vous la lance en plein visage. Cela vous rafraîchit. Vous avez beau faire des défenses, vous n'en recevez pas moins des échantillons des différentes côches de neige rencontrées. Cependant, l'ardeur du cocher se calme; sa pipe s'est éteinte et il rêve au son des clochettes; vous rêvez également. Tout à coup le traineau penche, et, en un clin d'œil, vous déposez dans la neige... C'est charmant... « Allons, hue, mon doré! Tire un peu, mon boitillon! Marche, mes parents! »

De l'utilité de l'ignorance. — Merveilleuse aventure d'un missionnaire; comment il eut la vie sauve, au moment de passer à trépas; anecdote de M. Pierre Mille, dans le « Temps »: Je me souviens d'un missionnaire luthérien de Norvège qui voyageait sans autres armes qu'un revolver qu'il ne chargeait jamais par crainte d'accident. Les Sakalaves lui prirent d'abord ses porteurs, puis ses bagages, et enfin lui annoncèrent qu'ils l'allaient faire mourir. Ce brave Norvégien leur répondit avec reconnaissance, — car il cherchait véritablement le martyr, — « que son âme, quoi qu'ils fissent à son corps, resterait avec eux ». Cette réponse, par extraordinaire, lui sauva la vie, à cause que, dans la langue de ces sauvages qui sont mauvais théologiens, c'est le même mot qui sert pour dire âme et pour dire fantôme. Les Sakalaves en conclurent que ce fantôme, resté avec eux, ne manquera pas de faire mourir leurs vaches. C'est ainsi qu'il est parfois fort utile que les peuples nourrissent des idées fausses sur la nature de notre âme immortelle.

Les « Icterus galbula » vécut cinq ans, et chaque année, le chant recommença en février, mais sans changer de caractère et sans se rapprocher en rien du chant spécial à l'espèce. Quatre autres petits oiseaux de la même espèce, moins âgés d'un an, qui n'entendaient que les précédents, adoptèrent en entier leur chant et n'en firent jamais entendre d'autre. Ces six oiseaux, les deux initiateurs et les imitateurs, avaient un chant à tel point spécial, qu'aucun ornithologiste pratiquant ne put, à les entendre sans les voir, nommer l'espèce à laquelle ils appartenaient. L'oiseau est donc capable de se faire un chant personnel, mais la race est imitative. Il est à souhaiter que ces expériences soient reprises d'une façon systématique.

Dr AIRELLE.

fini par entrer dans Paris, allant au hasard, éfarouchée du bruit et des voitures; la neige l'ayant surprise un soir sansabri, Marguerite l'avait accueillie chez elle.

Elle et ses deux cousins écoutaient, navrés, cette histoire dite d'un air indifférent et lassé. Evidemment elle était irraisonnable. Elle avait volé, parce qu'autour d'elle les autres volaient, voilà tout.

— Quel âge avez-vous? — Je ne sais pas; quinze ans, je crois... — Qu'est-ce que deviendra cette petite malheureuse? dit Marguerite avec angouisse... Je voudrais vous tirer de cette misère, ma pauvre enfant... mais vous m'avez trompée une fois déjà... Donnez-moi votre parole que vous ne vous enfuirez plus comme une voleuse et je vous garderai.

— Marguerite... tu es folle! cria Mme Palmer indignée.

— Cela me parait évident, appuya Georges de sa voix brève.